



Formulaire de demande de permis pour:

INSTALLATION SEPTIQUE

Validité : 12 mois

Coût : 75 \$

Emplacement des travaux

Adresse : _____

Identification du propriétaire ou requérant

(Si vous n'êtes pas le propriétaire, veuillez fournir une procuration de ce dernier)

Nom : _____ Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Travaux projetés

Nouvelle installation septique

Modification d'une installation septique

La demande de permis doit comprendre

Une étude de caractérisation des sols produits par un professionnel (ingénieur, technologue certifié, géologue)

1) Les résultats d'un essai de percolation préparé par un laboratoire certifié A.C.L.E. ou un ingénieur ou un technologue membre de l'ordre professionnel des technologues du Québec. Cet essai de percolation doit comprendre :

- la vitesse de percolation (min/cm);
- la capacité de charge du sol (m³/m²/jour);
- un plan d'implantation permettant de vérifier tous les éléments prévus au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.8);
- un plan à l'échelle et une coupe du système d'évacuation des eaux usées;

2) Une attestation du requérant du permis, de l'ingénieur ou du technologue professionnel à l'effet que la construction ou la modification de l'installation septique respectera en tous points le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.8);

3) Toute autre information requise en vertu du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.8);

Nombre de chambre à coucher totale **ou** à ajouter _____

Exécutant des travaux

Entrepreneur ↓ (ajouter les informations requises)

Nom de l'entreprise : _____

Numéro RBQ : _____

Date prévue début des travaux _____

Date prévue de la fin des travaux _____

***** Le professionnel qui a produit l'étude de caractérisation des sols, doit se déplacer AVANT D'ENTERRER le système pour faire un rapport de conformité. Ce rapport doit être acheminé à la municipalité dès sa réception*****

Déclaration du propriétaire ou requérant

Je soussigné : _____ Date : _____ JJ - MM - AA

Déclare et que les renseignements fournis sont complets et véridiques.

J'inclus l'étude de caractérisation récente produite par un professionnel **

De plus, je m'engage à me conformer aux dispositions de la réglementation d'urbanisme en vigueur et aux lois pouvant s'y rapporter.

** Obligatoire

Signature du demandeur : _____

Les informations relatives à la réglementation sont disponibles sur notre site internet
www.melbourncanton.ca

- *Toute demande doit être complétée et payée selon les tarifs convenus dans le règlement sur les permis et les certificats.*
- L'inspecteur dispose d'un délai de **trente (30) jours** pour émettre ou refuser le certificat d'autorisation à compter de la date de réception de tous les documents requis par le présent règlement.
- Tout refus doit être motivé par écrit dans le même délai, et dans tous les cas, il doit retourner au demandeur un exemplaire des documents annexés à la demande.

Toute autorisation émise par la municipalité ne dispense pas le requérant de s'assurer que son projet est conforme à la Loi sur la qualité de l'environnement et la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune.

- Cette demande doit être complétée, signée et remise à la municipalité avec tous les documents requis, soit en personne ou par courriel : inspecteur@melbourncanton.ca
- Le coût du permis doit être acquitté à l'hôtel de ville en argent, par chèque ou par l'entremise de votre institution bancaire (sauf CIBC).